

COMPTE RENDU DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 SEPTEMBRE 2016

L'an deux mille seize, le 15 Septembre, le Conseil Municipal de la Commune d'Ablain-Saint-Nazaire s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Dominique ROBILLART, Maire.

Etaient présents :

Mesdames, Dorothee WIDHEN, Elisabeth FRESKO, Brigitte DELORY, Marie-Chantal MAGNIEZ, Hélène LEJEUNE et Brigitte CHOQUET.

Et Messieurs, Eric SEVIN, Edouard LECLERCQ, Christophe SAVREUX, Ludovic NAVEL, Philippe VANTORRE, Julien HAUTREUX, Patrick RODIER, Francis FAUQUETTE et Dominique WOITTEZ.

Etaient absentes : Jocelyne DOCQUOIS (absente excusée qui avait donné procuration à Elisabeth FRESKO), Jeanne LEPOIVRE (absente excusée qui avait donné procuration à Brigitte CHOQUET) et Betty DELABRE.

Madame Brigitte CHOQUET a été nommée pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Lecture du Compte-rendu précédent

Il est donné lecture du compte-rendu précédent (réunion du 16 Juin 2016).

Monsieur NAVEL précise qu'au comité des jeunes ont été élus un « vice-président et une vice-trésorière » dans la mesure où les élus sont tous deux mineurs.

Monsieur HAUTREUX quant à lui précise s'être abstenu lors du vote sur le poste CAE-CUI. Toutefois Madame DELORY, secrétaire de séance le 16 Juin 2016, confirme le vote de ce poste à l'unanimité.

Aucune autre observation n'est apportée.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Schéma de Mutualisation 2015-2020 avec la CommunAupole de Lens-Liévin.

Monsieur le Maire fait part au Conseil du besoin, de délibérer, sur l'adhésion au Schéma de Mutualisation de la CommunAupole, sur différents pôles et services, afin de maîtriser les dépenses et mettre en commun de nouveaux services ou moyens. (Conformément à la loi du 16 décembre 2010 et à la loi MAPAM du 27 janvier 2014).

Il est rappelé que le premier schéma de mutualisation a été pour la commune, l'étude des actes d'urbanisme par la Call. Une autre mutualisation avait été proposée à notre commune en ce qui concerne le sel de déneigement, toutefois nous avons décliné cette proposition dans la mesure où nos stocks étaient importants.

Monsieur SAVREUX (arrivé en cours de séance 20h30) ayant participé à une réunion sur la mutualisation, évoque les pistes retenues pour mutualiser notamment dans les achats, pour les fournitures administratives par exemple, en précisant bien que la mutualisation n'est pas une obligation pour les communes d'y adhérer.

Monsieur HAUTREUX, quant à lui, pose la question du coût de l'adhésion à cette mutualisation ?

Monsieur le Maire, répond qu'il n'y a pas de coût d'adhésion pour les communes, et qu'elles restent libres de tout engagement dans les différentes possibilités de mutualisation.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal leur avis sur le Projet de Schéma de Mutualisation 2015/2020 de la Communauté d'agglomération de LENS-LIEVIN et met au vote ce projet.

Après discussion le conseil se prononce comme suit :

Pour : 10, Contre : 2, Abstentions : 6

Demande de subvention pour les travaux de voirie au Conseil Départemental.

Monsieur le Maire fait part au conseil d'un courrier, reçu le 18 juillet dernier, émanant du Conseil Départemental, ayant pour objet : le soutien exceptionnel aux communes touchées par les inondations et aux communes reconnues au titre de catastrophe naturelle.

Ce dispositif, exceptionnel, d'aide à la voirie communale, apporte un soutien financier, plafonné à 15 000 euros par commune, à hauteur de 50 % des coûts des travaux d'investissement engagés pour remettre en état les voiries communales.

La demande de subvention a été demandée conformément à un devis estimatif de 43 023.78 € TTC établi par la Société Sotraix à Aix Noulette.

Devis travaux :

1*Travaux de voiries et trottoirs

Monsieur le Maire fait part au Conseil de la nécessité de refaire des travaux de voirie et trottoirs suite aux inondations de mai/juin 2016. Madame DELORY demande s'il est possible pour l'entreprise qui réparera les trottoirs d'intervenir sur une partie de la cour d'école (macadam endommagé).

- Sotraix	43 023.78 € TTC
- Travaux Public de L'Artois	35 746.68 € TTC
- Broutin	33 120.00 € TTC

Après discussion l'entreprise Broutin est retenue, pour la réfection des trottoirs, à l'unanimité.

Pour : 18, Contre : 0, Abstention : 0

2*Travaux de curage au niveau des ponts

Monsieur le Maire fait part au Conseil de la nécessité de réaliser le curage des ponts le long de la rivière dans le cadre de la lutte contre les inondations. Le nettoyage au niveau de la rue Ponthiers et de la rue du Flot a été partiellement réalisé.

La call va créer un service eau et gestion des inondations et inclura l'entretien des cours d'eau. Toutefois il faut rappeler aux riverains que les berges côtés habitations doivent être entretenues et que la rivière ne doit pas être le lieu de dépôt de végétaux (tonte d'herbes).

- Rue Ponthiers curage Société Broutin TP :	5 100.00 € TTC
- Rue du Flot curage Société Broutin TP :	5 820.00 € TTC
- Rue Lancino curage Société Broutin TP :	6 930.00 € TTC
Coût total des travaux : 17 850.00 € TTC	

3 *Travaux au niveau des ponts

Pour ce qui concerne ces réparations d'autres devis ont été demandés.

- Rue Ponthiers renforcement du pont	47 892.00 € TTC
- Rue du 8 mai renforcement du pont cadre 1.50 x 1.25m :	44 130.00 € TTC
- Rue du 8 mai renforcement du pont cadre 2 x 1 m :	65 313.00 € TTC

4 * Estimation Travaux rue de la Vallée Chauffour

La Call a donné son accord sur les travaux d'assainissement.

- Rue Vallée Chauffour: devis estimatif	70 590.00 € TTC
---	-----------------

D'autres devis ont été sollicités.

Fond de concours communes rurales 2016.

Monsieur le Maire fait part au conseil de la reconduction, par la CommunAupole de LENS-LIEVIN, du fonds de Concours aux communes rurales pour l'année 2016.

La commune pourra donc bénéficier d'une enveloppe de 22 900 €, pour l'exercice 2016, correspondant au maximum à 50 % du montant hors taxes de la dépense nette engagé (hors voiries).

Monsieur le Maire rappelle qu'en 2015, la même enveloppe, devait servir à l'aménagement d'accès PMR sur différents bâtiments publics de la commune.

Monsieur le Maire propose pour l'année 2016 de prendre en charge :

- Les jeux dans la cour de l'école et au city stade ;
- Aménagement du service jeunesse (informatique) ;

Après discussion le conseil se prononce à l'unanimité sur ces deux propositions,

Pour : 18, Contre : 0, Abstention : 0

Projet d'inscription de Notre-Dame de Lorette au patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Monsieur le Maire fait part au conseil de la rencontre qu'il a eu avec Mme Marina HERMANT, chargée de mission pour les commémorations du centenaire de la Grande guerre, le 29 juin à la Maison du Département du Développement local de Lens-Liévin, pour le projet d'inscription de Notre-Dame de Lorette au patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Suite à cet échange, un calendrier du projet a été mis en place, et une lettre de soutien au projet d'inscription des sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco a été transmise à M. Claude LEONARD et à Monsieur Laurent SOMON, co-présidents Association Paysages et Sites de mémoire de la Grande Guerre à Paris.

Monsieur le Maire met en avant les avantages touristiques de cette inscription sur cette liste dont le dépôt officiel sera pour 2017.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil de prendre une délibération afin que ce soutien soit rendu officiel.

Après discussion, le conseil se prononce à l'unanimité pour soutenir ce projet.

Pour : 18, Contre : 0, Abstention : 0

Divers :

Devis ordinateurs

Monsieur le Maire fait part au conseil du besoin d'ordinateurs au service jeunesse, il s'agit de remplacer un ordinateur de bureau et d'acheter un ordinateur portable :

Micro Synergie Système : 2 355.84 € TTC

Société Ricoh : 2 620.00 € TTC contrat de maintenance de 3 ans inclus

Après discussion, le projet est remis à une date ultérieure, les membres du conseil estimant que le coût des ordinateurs est élevé. D'autres devis seront demandés.

Devis changement ordinateur Médiathèque logiciel compris

Monsieur le Maire fait part au conseil de la nécessité de mettre à jour le logiciel : Biblix Systèmes. Le coût de cette mise à jour avec un ordinateur neuf est de 2 436.00 € TTC.

Après discussion le conseil se prononce à l'unanimité pour la mise à jour et l'achat de l'ordinateur pour la Médiathèque.

Pour : 18, Contre : 0, Abstention : 0

Modification des statuts de la Fédération Départementale d'Énergie

Monsieur le Maire fait part d'un courrier, reçu le 12 août dernier de la FDE, nous informant de la modification de leurs statuts sur certains points :

- La mise à jour des compétences de la Fédération vis-à-vis de la loi sur la Transition Énergétique et Croissance Verte, loi n°2015-992 du 17 août 2015
- La mise à jour des adhérents vis-à-vis de la loi MAPTAM, loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 ; la Communauté Urbaine d'Arras (CUA) devient adhérente en lieu et place des communes qui la composent.
- La représentation et le mode d'élection des membres du comité syndical. Le comité syndical est composé de 35 membres titulaires et 35 membres suppléants, il convient désormais de prendre en compte dans la composition du comité syndical la répartition entre les représentants de la CUA et ceux des communes hors CUA en application du principe de proportionnalité.
- La modification du siège social, fixé à Dainville.

Monsieur Francis FAUQUETTE représente la commune dans certaines réunions avec la FDE, il précise d'ailleurs être allé dernièrement à une réunion sur l'éclairage public, et ajoute qu'un

service d'aide aux communes dans la recherche d'économie d'énergie (BBC isolation) va être mis en place.

Monsieur le Maire demande au conseil de se prononcer sur les changements de statuts de la FDE.

Après discussion, le conseil se prononce à l'unanimité pour ces modifications de statuts.

Pour : 18, Contre : 0, Abstention : 0

Compte rendu des Adjointes :

Monsieur Eric SEVIN

La priorité est donnée aux travaux liés aux inondations de mai/juin 2016, ces derniers vont reprendre le 19 Septembre 2016, entre autre, la réparation des nids de poule dans la chaussée, et la pose de gravillons dans la rue du Flot.

Des travaux vont être réalisés au niveau des toilettes de l'école pour respecter les normes pour les PMR (personnes à mobilité réduite).

En ce qui concerne le lotissement, prévu dans la rue d'Arras Prolongée, l'accès est presque terminé et d'ici fin d'année Escaut Habitat Groupe SIA devrait démarrer les travaux du bégainage et des logements locatifs.

Monsieur Philippe VANTORRE

L'équipe de jeunes de la « Vie Active » ont réparé les marches du « chemin à vaches » et ont nettoyé les abords de la rivière.

Des gravats ont été déposés sur le chemin « Boutzeur ».

Monsieur VANTORRE a eu une réunion avec les agriculteurs, suite aux inondations, il est préconisé de poser des fascines (fagots de branchages liés) et des haies pour retenir la boue. Sachant que le département pourrait participer aux frais à hauteur de 60% et 20% pris en charge par l'Agence de l'Eau. Des devis vont être demandés.

Monsieur HAUTREUX demande si l'école pourrait être partie prenante dans cette entreprise ? Enfin, il est annoncé que le gros tracteur est en panne, il faudra envisager un achat à court terme pour pallier aux travaux de débroussaillage.

Madame Elisabeth FRESKO pour Madame Jocelyne DOCQUOIS

L'inauguration du « City-Stade » a eu lieu le 24 Juin dernier suivi d'un cochon grillé et d'un feu d'artifice.

Le 25 Juin s'est tenu le marché aux puces, à cette occasion l'harmonie municipale a donné un concert. Le Dimanche 26 juin un bal fut organisé par le Comité des Fêtes, qui n'a pas eu un grand succès auprès du public ablainois.

Par contre la sortie des aînés à Dinan (Belgique) a eu un vif succès, avec la visite de la citadelle, du musée, de l'utilisation d'un téléphérique et d'une croisière sur la Meuse.

La prochaine réunion portera sur le goûter des aînés et la ducasse des 8 et 9 octobre 2016.

Madame Brigitte DELORY

Le CLSH de Juillet s'est très bien passé sur le thème « éco citoyen », avec un effectif de 90 enfants. Une fresque a été réalisée avec tous les enfants et les animateurs dans la cour de l'école pour ce faire une subvention de 1 700 € a été alloué par la CAF.

La nouvelle inspectrice de l'éducation nationale s'est déplacée lors de la rentrée scolaire pour vérifier la pertinence de l'ouverture d'une nouvelle classe en maternelle (85 inscrits), celle-ci a été ouverte pour un an. C'est Madame BEUGNET qui sera en charge de cette nouvelle classe (moyenne et grande section).

Un rappel est fait sur le plan « Vigipirate », qui oblige l'école à fermer les grilles entre les heures d'ouverture (les enfants en retard exceptionnel ou en soins médicaux peuvent accéder à l'école par la Mairie), et qui interdit aux parents d'entrer dans les locaux, et de sortir au plus vite de la cour. Ces consignes ont été rappelées aux parents, sachant que la mise en place de ces choix a nécessité de la part de la municipalité une implication forte en matière de personnel en concertation avec l'école.

Les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) accueillent 120 enfants, un nouveau groupe a été créé (vu l'effectif), 2 groupes de sport, renouvellement de l'atelier cuisine et musique, d'un atelier pour les petits, création d'un atelier théâtre et éco citoyen. Toujours pour respecter le plan « Vigipirate » l'accueil des enfants fréquentant les NAP se fera, uniquement, dans la cour de l'école primaire.

Les études surveillées vont être remises en place de 16h45 à 17h30, elles sont réservées pour les enfants fréquentant la garderie scolaire.

Enfin le CCAS va se réunir, courant septembre, pour recenser les personnes isolées afin de pouvoir intervenir auprès d'eux si besoin était. (canicule-précarité-besoins divers).

Madame Dorothee WIDHEN

Madame Dorothee WIDHEN présente sa démission au conseil municipal en tant qu'Adjointe aux finances pour des raisons professionnelles et personnelles.

Monsieur le Maire intervient pour remercier Madame WIDHEN de son investissement aux finances dans l'intérêt de la commune, il précise d'ailleurs que cette dernière restera au niveau du Conseil Municipal.

Pour procéder au remplacement de Madame WIDHEN, au poste d'Adjoint aux finances, une réunion préparatoire se tiendra sous peu, les personnes intéressées à ce poste se feront connaître à ce moment-là. Pour l'heure cette démission doit être transmise à la Préfète qui doit l'accepter.

L'ensemble du Conseil remercie Dorothee WIDHEN pour le travail accompli.

Enfin madame WIDHEN précise que le bulletin de rentrée sera édité au plus tard Mercredi 21 Septembre, pour une distribution en fin de semaine.

Intervention de Monsieur le Maire

L'EPHAP d'Ablain-Saint-Nazaire restera sur notre commune, le transfert d'agrément n'ayant pas été obtenu sur le territoire d'ARRAS. Des travaux de mise aux normes vont être réalisés, avec plus de chambres individuelles, mais ayant pour conséquence la perte de lits.

Monsieur le Maire fait part au Conseil de l'arrivée de Monsieur Matthieu DELORY, au service jeunesse (Contrat CAE 35h), en remplacement de Madame Aurore FIGAS. Ce dernier va prendre en charge le côté information avec le bulletin et faire vivre les informations communales sur le site, parallèlement à son activité jeunesse (NAP-CLSH-Garderie-Etudes Surveillées).

Aux Services Techniques, Madame Corinne KOBE a été embauchée (Contrat CAE 20h annualisés), elle est affectée à l'école maternelle pendant la période scolaire.

Fin de séance 22h30